Cotisations déductibles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1027

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020688

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'INVITÉE DE DP

Compagnon Eugène

Il avait une jambe raide, et plus guère de mâchoire inférieure: le cancer des parqueteurs, qui travaillent à genoux dans les solvants. La jambe, c'était bien pour embêter la famille de Fribourg, aux rares cas où il fallait aller à la messe. Mais il avait la mémoire gouailleuse.

«On était aux Délices, le bâtiment qui est rond quand on arrive. Il y avait à la rue de Fribourg un vendeur de bouchons, il avait des petits bouts de bouchon. Les chauffeurs, quand ils montent les colonnes, ils mettent un bout de papier au bout pour pas qu'il tombe du chenit dedans. Alors nous, on avait un cornet – on payait deux sous le cornet d'un kilo, c'était léger. On allait avec un entonnoir, on enlevait les bouchons et on versait ces bouts de liège dans les tuyaux. Et personne ne voyait. Puis voilà, le bâtiment a été fini et on a commencé à chauffer. Au premier étage ça n'allait pas, en haut ça allait.

«"Mais nom de..., qu'est-ce qu'il y a ?"

«Ils arrêtaient le chauffage, ils vidaient l'eau et il en sortait ces petits bouchons. Et ça recommençait ailleurs quand on remettait le chauffage en marche. Ça fait qu'à la longue il a fallu démonter toute l'installation et la refaire à neuf.»

Quand on gagnait un franc l'heure, dans la Genève des années trente, et que les patrons ne voulaient pas entendre parler de conventions collectives, ils étaient plus d'une centaine à riposter: «A mauvaise paye, mauvais travail». C'était *l'LAB*, comme disait Eugène, la Ligue d'action du bâtiment.

«Une autre fois, on travaillait pour la maison Rubin. Les plâtriers-peintres, ils étaient tous syndiqués. Lucien [Tronchet] nous a dit: "Eh bien, ma foi, on va le remettre en place: puisqu'il veut baisser les salaires, on va lui donner une bonne leçon."

«Alors on allait chez les paysans à Meyrin et on prenait du foin, de la graine qu'on tamisait et qu'on mettait dans des cornets. Quand les copains plâtriers gâchaient le plâtre, nous on mettait des poignées de graines dedans. On a vu à la rue des Lilas – moi, j'ai fait huit jours de taule avec ça – il y avait de l'herbe qui avait poussé au plafond.»

C'est André qui l'a amené un soir, et nous les aurions écoutés des jours d'affilée. Eugène s'était mis alors à rechercher les anciens, leurs archives, leurs souvenirs. Il allait jusqu'au café Ferrero pour les rencontrer, le chemin est plat et c'est là qu'on est toujours allés. Il était de toutes nos fêtes, souriant devant sa tisane; il était de tous nos débats, et de toutes les solidarités.

«Quand il y a eu la guerre en Espagne, on travaillait avec le docteur Fischer en bas de la rue Chantepoulet, là où mènent les trams, et c'est en cul-de-sac. On prenait le sang, mais on n'avait pas de centrifugeuse pour séparer les globules blancs des rouges. Alors on avait le fouet: on tournait avec, on était quatre samaritains ouvriers, on tournait. Il y avait un nommé Lipp qui avait fait des thermos, et c'était le célèbre aviateur Carpentier, qui avait bombardé son camp au lieu des tranchées allemandes à la guerre de quatorze, on l'avait dégradé, c'était lui qui faisait la ligne Genève-Barcelone pour transporter le sang.»

A ta mémoire, Eugène. On ne fléchira pas le genou.

Marianne Enckell.

L'invitée de DP s'exprime librement dans cette tribune. Marianne Enckell collabore au Centre international de recherches sur l'anarchisme, à Lausanne.

CAISSE DE PENSION

Hermes Precisa et la gestion paritaire

(*ag*) Hermès Précisa a connu des milliers de collaborateurs. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une société financière qui travaille avec un effectif très réduit.

Mais la caisse de pensions dispose à son actif de réserves latentes. Il serait naturel qu'elle soit liquidée totalement ou quasi totalement. D'une part les rentes n'ont pas été indexées ou insuffisamment (10% récemment pour la première fois), d'autre part, il n'est pas possible de laisser des réserves à disposition future d'un nombre limité de bénéficiaires. Le conseil de fondation faisant un demi-pas a décidé la liquidation partielle de la caisse.

La FTMH a déposé plainte auprès de l'autorité de surveillance invoquant le non respect de la gestion paritaire et de l'information des bénéficiaires. A relever que selon une décision récente du Tribunal fédéral le syndicat a désormais la capacité d'agir contre une décision d'un conseil de fondation. ■

(Source: Bulletin d'information de l'ARPIP, janvier 1991.)

Cotisations déductibles

Cette année, pour la première fois, les contribuables bernois peuvent déduire les cotisations de membres et les libéralités prouvées à des partis politiques ayant leur siège dans le canton de Berne et y exerçant leurs activités. Maximum déductible: 5000 francs. Les pièces justificatives doivent être jointes. De même les cotisations à des associations professionnelles (syndicats) peuvent être déduites par les personnes actives. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb), Jeanlouis Cornuz, Catherine Dubuis, André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Silvia Ricci Lempen, Charles-F. Pochon (cfp), L'invitée de DP: Marianne Enckell
Abonnement: 70 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10
Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP**: 10-15527-9
Composition et maquette: Monique Hennin, Pierre Imhof, Jean-Luc Seylaz
Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens